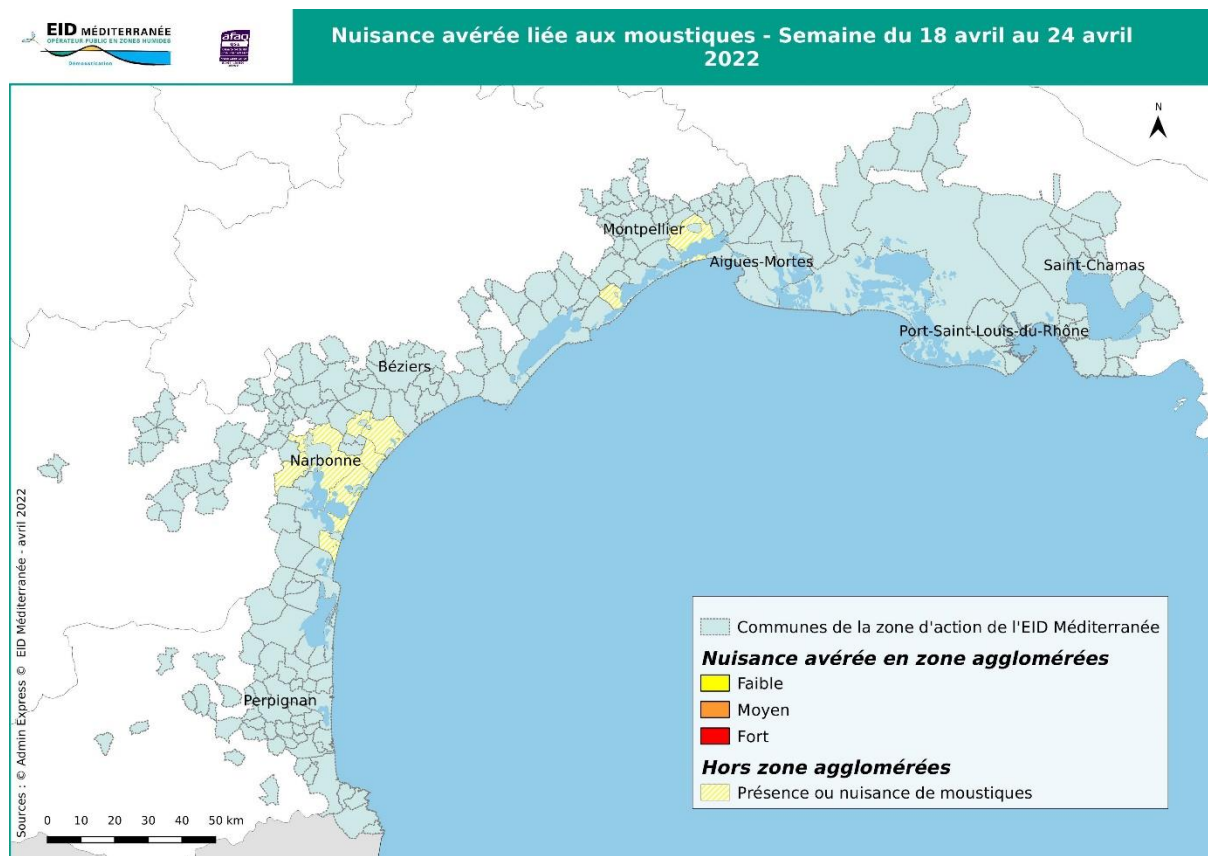


BULLETIN OPÉRATIONNEL

Bulletin « Moustiques » du 18 au 24 avril 2022



Au cours de la semaine du 18 avril 2022 :

Le niveau des populations de moustiques résiduels issus des zones humides a augmenté sensiblement en dehors des zones agglomérées, mais le ressenti en zones urbaines est globalement assez faible. Les traitements antilarvaires réalisés en zones humides, en ce début de printemps, ont atteint l'objectif de ramener les populations de moustiques *Aedes caspius* et *Aedes detritus* à un seuil acceptable en zones agglomérées.

Près de 400 hectares ont été traités dans la semaine du 18 avril, portant la superficie cumulée en zones humides, à ce jour, à 6 850 hectares, contre 3 380 en 2021 à la même date. 2022 redescend toutefois en dessous de la moyenne des cinq dernières années à cette date, qui s'élève à 8 110 hectares.

À compter du 25 avril 2022 :

Dans les tout prochains jours, la situation sera inchangée, s'agissant des risques de nuisance due aux moustiques.

De nouvelles submersions et éclosions de larves d'*Aedes spp* survenues dans les zones humides à submersions temporaires vont requérir des interventions aériennes et terrestres au long des prochains jours, couvrant probablement des centaines d'hectares cumulés sur le littoral qui s'étend de la frontière espagnole aux confins de Marseille.

Situation par département :

- **Bouches-du-Rhône** : La nuisance liée aux moustiques « ruraux » est très faible à absente partout. On observe les premières éclosions larvaires issues des irrigations des rizières de Port-Saint-Louis-du-Rhône. Le fort coup de mer du week-end dernier a également entraîné des surfaces d'éclosions de larves d'*Aedes caspius* relativement importantes. L'impluvium de la semaine dernière varie entre 15 et 20 mm. Des traitements antilarvaires seront programmés dès ce mardi 26 avril, notamment par voie aérienne.

- **Gard** : Pas de nuisance observée. Quelques moustiques épars sont présents ici et là, sans conséquence en termes de ressentis en zones agglomérées. Des pluies sont récemment intervenues, pour un cumul de 15 à 25 mm. Un important coup de mer a été enregistré dans la plaine du Vistre et le long du canal du Rhône à Sète. Des traitements par voie aérienne sont prévus dans les tout prochains jours.

- **Hérault** : Quelques moustiques adultes résiduels de l'espèce *Aedes detritus*, peuvent se manifester, principalement en dehors des zones agglomérées, en fin de journée, lorsque le vent tombe. Les coups de mer du week-end dernier seront suivis par les équipes de l'EID-Med tout au long des prochains jours. Ils devraient générer des éclosions de larves, notamment d'*Aedes caspius*, qui vont requérir très rapidement des interventions par avion.

- **Aude** : La situation de nuisance reste dans la continuité de celle de la semaine passée, dans les zones humides littorales. Au niveau de l'étang de Marseillette, après des submersions de vignes traitées par avion, quelques émergences de moustiques adultes *Aedes caspius* pourraient se produire et être ressenties de façon localisée. Suite aux précipitations cumulées, avoisinant 60 mm, corrélées à de forts vents marins, des larves d'*Aedes spp* ont été collectées en zones humides et vont requérir des traitements larvicides par voies aérienne et terrestre.



- **Pyrénées-Orientales** : On observe une présence de moustiques *Aedes detritus* adultes, dans de faibles densités, sur les bordures des étangs de Canet et de Salses. Des précipitations importantes, de l'ordre de 60 mm, ont été enregistrées mercredi dernier. De plus, des orages de pluie et de grêle mêlés ont eu lieu le week-end dernier sur les communes de Torreilles, Saint-Laurent-de-la-Salanque et Salses, accompagnés d'un coup de mer important. Ces précipitations et coups de mer ont mis en eau des surfaces étendues, avec des éclosions larvaires dans l'ensemble des zones humides sur les pourtours de l'étang de Canet, du site naturel du Bourdigou, à Torreilles, et de l'étang de Salses. Les traitements antilarvaires ont débuté et sont prévus pour être effectués tout au long de la semaine.

